

Économie

La gratuité.

Palliatif ou remède aux inégalités ?

La gratuité est régulièrement évoquée comme méthode pour répondre aux besoins de base des plus précaires. Certains l'encouragent, d'autres sont plus réservés. Comme en de nombreux domaines, ce n'est ni blanc, ni noir. Même si la réflexion sur la gratuité critique adéquatement une marchandisation galopante et morbide.



Avec le soutien de FÉDÉRATION

Distribuer des colis alimentaires, donner des vêtements, s'interroger sur le niveau vital de fourniture d'eau et d'électricité avant la coupure des compteurs, octroyer le remboursement complet de certains soins¹, participent de la dynamique du gratuit. En levant la barrière financière, l'intention est de permettre l'accès à ceux qui n'ont pas les moyens, de ménager des conditions de survie décentes aux plus pauvres.

Pour ceux qui mettent en place ce type de dispositifs, de nombreuses questions se posent : la gratuité d'un bien ou d'un service entraîne-t-elle son usage ? La gratuité n'agit-elle pas sur la valeur, sur la considération que peut en avoir le consommateur ? Où s'arrête le gratuit, où commence le payant ? Comment définir le minimum vital pour un individu ? Comment distinguer le nécessaire, de l'utile, du superflu ? Derrière la gratuité n'y a-t'il pas toujours un prix à payer ?

En débat tout récemment

Petite plongée dans l'actualité du gratuit. La gratuité des transports publics est à l'agenda politique. Souvent le sujet est revenu sur la table. Il a encore fait débat lors de la campagne électorale de mai 2019. En fin de compte, pour la législature 2019-2024, les gouvernements wallons et bruxellois indiquent leur intention d'instaurer la gratuité, de manière progressive, pour certaines catégories de personnes. Pour les moins de 25 ans et les seniors. Peut-être aussi, côté wallon, pour les « publics précarisés », c'est la déclaration de politique régionale qui l'affirme. Ces mesures traduisent une préoccupation environnementale dans l'air du temps et la perspective de pratiquer une mobilité plus « durable ». Elles semblent acquises. Mais le débat sur leur efficacité n'est pas clos.

Nature de la gratuité

Simple don, choix solidaire ou technique de vente

La gratuité des transports en commun est « socialement construite », comme le dirait Jean-Louis Sagot-Duvaurox, observateur du phénomène du gratuit². En effet, elle résulte d'un choix de société, d'un investissement commun. L'organisation sociale décide de mettre en libre disposition un bien ou un service au profit du public ou d'une partie de la population. Elle considère que son usage ne doit pas être entravé par le coût. Elle le finance de manière solidaire, par les impôts ou les taxes. C'est un type de gratuité. Il existe plusieurs autres modes de gratuité.

Autre type de gratuité, la plus évidente sans doute est celle qu'offre la nature comme le soleil, l'air ou l'eau, ou encore le don entre personnes. « (...) un père qui donne le bain à son enfant, des vêtements reçus par une amie, des ateliers de réparation de vélos collectifs gratuits ou à prix libres, ou encore le glanage... », exemplifie Jean-Louis Sagot-Duvaurox. Ils sont donnés sans contrepartie. Théoriquement, en tout cas. Car, on perçoit rapidement à regarder certains biens

¹ Par exemple, les soins dentaires de base pour les moins de 18 ans

² Auteur notamment de l'essai : *De la gratuité*, éd. L'éclat, 2006.

communs qu'une équation marchande peut les atteindre, que leur gratuité est menacée, qu'eux aussi devraient peut-être faire l'objet d'une gratuité « socialement construite ». L'eau est le meilleur exemple. Bien que l'eau soit une ressource naturelle a priori donnée à tous, y avoir accès n'est pas toujours évident et nécessite des moyens, parfois importants. Ainsi un ménage sur cinq en Wallonie et à Bruxelles rencontre des difficultés à payer ses factures d'eau. Il y aurait lieu de repenser l'accès à l'or bleu, vers davantage de justice sociale.

Puis en matière de gratuité, il y a finalement celle qui permet au payant d'avancer à couvert. Cette gratuité est **utilisée par les marchands pour susciter la vente**. Elle sera, dans les faits, partielle. Pensons au fameux « *deux plus un gratuit* ». La technique de vente est bien connue. Pourtant le subterfuge trompe encore.

« C'est pas parce que c'est gratuit, que je vais le faire »

La gratuité peut augmenter ou faciliter l'usage d'un bien ou d'un service. C'est en tout cas ce qu'espèrent les partisans des transports publics gratuits, par exemple, soucieux de limiter le recours à la voiture. Mais **il semble que seule la gratuité ne modifie pas fondamentalement les habitudes**. D'autres paramètres entrent en ligne de compte.

Prenons un autre exemple que les transports, dans un tout autre domaine : **les soins bucco-dentaires**. Voici quelques années, la gratuité de certains soins a été décrétée, dans l'idée d'en favoriser l'accès et de généraliser la prévention. Ainsi, un remboursement intégral de la plupart des soins dentaires préventifs et conservateurs chez les jeunes de moins de 18 ans est prévu. Or, les inégalités sociales persistent. Précarité continue de rimer avec mauvaise santé dentaire. Et les observateurs des politiques de santé invitent à poursuivre la réflexion : « *La faible fréquentation des cabinets dentaires (...) doit mener à s'interroger sur les facteurs qui freinent l'accès à ces soins (préventifs)* », estime le Centre fédéral d'expertise en soins de santé³. « *L'aspect financier n'est donc pas le seul élément empêchant le recours aux soins de santé puisque même des biens ou services de santé gratuits peuvent être sous-consommés.* » La peur du dentiste, l'angoisse d'avoir mal, le manque de disponibilité des professionnels, le sentiment de honte, l'absence de repères pour savoir vers qui se tourner, la crainte des frais supplémentaires... sont autant de barrières à recourir à ce service même gratuit. **La sacro-sainte loi économique qui présume que si le prix diminue, la quantité demandée augmente, n'est pas seule à la manœuvre.**

³ Rapport 2019 sur les performances des soins de santé en Belgique : <https://kce.fgov.be/>

« Si c'est gratuit, c'est donc que ça ne vaut rien »

Derrière la gratuité, certains peuvent supposer une absence de valeur. En effet, dans nos sociétés fortement marchandisées, le prix joue constamment – ou presque – un rôle d'indicateur de la qualité d'un service. On se méfie du « low cost » ; on soupçonne le « gratuit » d'être bas de gamme. A contrario, on présume que les objets ou les services coûteux sont de meilleure facture, plus résistants, plus efficaces... « plus le prix est élevé, plus le consommateur va penser que la qualité qu'il recevra sera élevée. Dans ce cas, la gratuité sera un indicateur de mauvaise qualité », decode l'économiste Paul Belleflamme à l'occasion d'une interview sur la gratuité⁴. Et d'ajouter un autre élément psychologique à notre manière contemporaine d'aborder le gratuit : « on y ferait moins attention, on les prendrait comme un dû ».

Cette intuition que l'aspect gratuit peut diminuer la valeur du bien ainsi offert entraîne nombre d'associations qui viennent en aide aux plus précaires, à demander un prix symbolique. Pour quelques meubles de récupération, pour un repas chaud, pour une lessive... demander quelques cents, « c'est une façon d'avoir conscience de la valeur des choses », estime cette volontaire active auprès de personnes sans abri. Et du côté de celui qui reçoit, payer même un minimum, c'est éloigner l'aumône, c'est refuser la pitié et s'inscrire dans un lien le plus égal possible.

En chacun de nous, cohabitent le consommateur attentif au prix des choses et l'humain qui connaît la valeur du don, des gestes gratuits qui n'ont pas de prix.

Valeur d'échange et valeur d'usage

« D'un côté, la valeur d'un bien ou d'un service dépend de son prix, c'est-à-dire de la possibilité de l'échanger contre un autre bien ou service (c'est la 'valeur d'échange') ; de l'autre, la valeur dépend de l'utilité, voire de la nécessité, de ce bien ou service (c'est la 'valeur d'usage'). Pour les économistes dits 'classiques', comme Smith, Ricardo, ou encore Marx, ce sont là deux choses complètement différentes. Ainsi, l'or ou le diamant ont une très forte valeur d'échange (ça coûte très cher), mais une très faible valeur d'usage. A l'inverse, le ticket de bus a une très faible valeur d'échange et une très grande valeur d'usage (pour certains, c'est le seul moyen de se rendre au travail, par exemple). (...) si demain le prix du diamant augmentait, ça n'empêcherait pas grand monde de dormir, alors que lorsque le prix de la nourriture augmente, cela peut entraîner des famines. Donc, l'un des rôles historiques du politique consiste à soustraire certaines choses à la loi du marché, donc à en fixer ou en plafonner le prix, ou encore en assurer la gratuité.»

Extrait d'une chronique dans le journal *Le Monde* de Thomas Schauder, professeur de philosophie (10 janvier 2018).

⁴ Dans *La Libre*, 11 décembre 2012.

Une histoire d'accès aux droits

« Toute l'histoire de la gratuité est liée au droit, estime l'essayiste Jean-Louis Sagot-Duvaurox. Quand s'élève par exemple dans la société le sentiment que l'éducation est un droit, se pose le problème des gens qui n'ont pas d'argent. Pour garantir ce droit, nous sommes donc obligés de penser la question de la gratuité ». Ainsi, d'après lui, **pour déterminer ce qui doit être gratuit, deux critères ont à nous guider: l'utilité et le bien publics**. On imagine en conséquence les débats sous-jacents pour distinguer l'utile de l'inutile, l'universel du particulier. Sans doute la déclaration des droits humains, les droits fondamentaux qui en découlent, peut-elle être un bon guide, en la matière. Mais les débats restent ardues d'autant plus que nous n'avons pas tous les mêmes rapports aux choses, pas tous la même manière de prioriser.

4

C'est en quelque sorte à cet **exercice de priorisation** que se sont pliés les témoins du vécu militants du **Réseau wallon de lutte contre la pauvreté**, voici quelques mois. Retour sur le contexte. Nous sommes aux portes des élections de mai 2019, la campagne électorale s'avance sur le terrain du gratuit. Les politiques lancent quelques idées, notamment celle de rendre les transports publics gratuits. Les personnes en situation précaire réunies par le Réseau décident de s'exprimer sur « *la question de la gratuité ou la quasi-gratuité, ou des tarifs plafonds pour bénéficier de services, biens communs et politiques publiques* ». Elles priorisent. Non parce qu'elles seraient spécialement convaincues que la solution se trouve dans la gratuité. Mais parce qu'elles veulent influencer sur les décisions éventuelles du futur gouvernement wallon. Résultat : elles livrent 10 priorités, citées ci-dessous dans l'ordre.

1. L'eau : avec des précautions de surconsommation (participation minimum) ; 2. Santé physique et mentale. Santé préventive : gratuité maximale ; 3. Un logement gratuit pendant 1 an pour les personnes qui quittent une institution collective (prison, maison d'accueil, aide à la jeunesse, hospitalisation longue, la rue...) ; 4. Bus-Tec (avec des publics prioritaires et éventuellement des prix plafonds) : la gratuité serait idéalement souhaitée, mais avec des craintes quant à la quantité et qualité du service, partout ; 5. Aides familiales et aides à domicile ; 6. Connexion internet ; 7. Permis de conduire (au minimum gratuit pour les demandeurs d'emplois) ; 8. Accueil de la petite enfance et crèche (en fonction des revenus et la gratuité totale dans certaines circonstances) ; 9. Sport (à définir) ; 10. Loisirs (à définir).

Remarquons que l'enseignement n'est pas mentionné, malgré la grande importance de sa gratuité aux yeux des militants⁵. L'enseignement relève en effet des compétences de la Fédération Wallonie Bruxelles. Et le message est, ici, destiné à la Région wallonne.

⁵ De longue date, des acteurs de l'associatif – dont la Ligue des familles - réclame une réelle gratuité de l'enseignement. L'absence de minerval n'est pas le seul élément à considérer. Beaucoup d'autres frais connexes ne garantissent pas, à l'heure actuelle, une scolarité gratuite aux enfants et aux adolescents. Lire à ce sujet : *L'école gratuite, un mythe ?*, analyse publiée sur www.couplesfamilles.be, 2019.

Appel à une civilisation démarchandisée

Gratuité de l'eau et de l'énergie élémentaire, des transports en commun, de la restauration scolaire, des services culturels et funéraires, de la santé, du beau..., l'essayiste Paul Aries met en exergue des « îlots de gratuité » repérés en France et ailleurs. Sa conviction : nous ne pouvons poursuivre au-delà le processus de marchandisation qui, depuis deux siècles, a rendu marchand tout ce qui pouvait l'être. [La logique de marchandisation conduit à une impasse : écologique, sociale, énergétique, financière... Il y aurait lieu de s'engager dans un « nouvel âge », celui de la gratuité⁶](#). Mais pas n'importe laquelle.

- [Une gratuité](#) qui « *n'est pas une machine à réprimer les besoins, mais à satisfaire des droits* ».
- [Une gratuité d'émancipation](#) qui n'est pas la gratuité d'accompagnement du système — celle des tarifs sociaux, destinée à ceux « qui sont tombés », « empreinte de condescendance ou de flicage » (sous-entendu : on sait ce qui est bon pour vous et on contrôle vos choix).
- [Une gratuité du bon usage et transformatrice du monde](#). Ainsi Paul Aries imagine par exemple que l'eau vitale soit gratuite mais que l'eau des piscines soit payante. Ou encore des impôts fonciers différents selon qu'ils concernent une résidence principale ou secondaire. Car un des dangers dans le gratuit, ce serait que « *cette politique renforce les inégalités en permettant l'accès aux mésusages à une petite minorité fortunée. Le pire serait de cantonner le peuple au nécessaire (au sérieux) et de libérer, moyennant finances, le futile, le frivole aux classes aisées* », explique-t'il.

À ces yeux, la gratuité doit être au service d'un projet de société plus fraternel et responsable d'un point de vue écologique. On en peut que le suivre.

Conclusions

[Dans notre monde construit autour des valeurs marchandes, tout ou presque a un prix, un coût](#). C'est ainsi que l'on détermine les échanges. Même la gratuité de la nature semble en passe de privatisation : on ne compte plus les chemins, les bords de mer, les vues panoramiques dont la jouissance est réservée aux plus nantis. Heureusement se développent aussi des initiatives citoyennes qui veillent à entretenir des espaces — notamment des bois et des forêts — comme des biens communs de la collectivité, et non comme des ressources au bénéfice de quelques-uns.

⁶ En octobre 2018, Paul Aries publie un livre-manifeste *Gratuité versus capitalisme*, et lance l'appel *Vers une civilisation de la gratuité*.

Comment ne pas être sensible à l'importance de protéger ces gratuités menacées ? Plus encore, comment participer aux gratuités existantes et florissantes, en développer de nouvelles en sortant de la logique monétaire, en contrant la vision « misérabiliste de la gratuité » ? *Voilà qui ouvre à un choix existentiel : rompre avec la jouissance de l'avoir et lui opposer une autre, celle de l'être*, comme le suggère notamment le bouillonnant mais néanmoins inspirant Paul Aries.

Catherine Daloze
Chargée d'études et de projets

6



Avec le soutien de



Disponible sur www.vivre-ensemble.be

Exemplaires sur demande : info@vivre-ensemble.be ou 02 227 66 80